

**13<sup>ème</sup> Assemblée générale de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)  
(Paris, 2 juin 2010)**

**Eléments d'intervention de M. Pierre LELLOUCHE,  
Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes**

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver cet après-midi pour clore cette conférence sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe.

Je tiens à remercier Michel Delebarre pour son accueil et pour son action à la tête de la mission opérationnelle transfrontalière.

Je suis très heureux d'œuvrer, avec vous, à la relance d'une véritable politique transfrontalière nationale, de voir que la réflexion avance, que des propositions émergent et que des projets concrets voient le jour.

**Nous sommes, en effet, aujourd'hui à la croisée des chemins. Le temps du diagnostic s'achève. Voici venu le temps de l'action.**

### **1. Le temps du diagnostic s'achève**

a) Pendant des siècles, nous avons vécu dans l'obsession des frontières, qu'il fallait protéger contre la menace d'une invasion étrangère. De ce fait, nos régions frontalières ont d'abord été le lieu de l'édification de fortifications et du stationnement de nos troupes. **La ligne-frontière constituait un lieu de rupture, de tension et de conflits.**

Si la construction européenne a garanti la paix entre ses pays membres dès les années 1950, la menace soviétique continuait de planer sur nos frontières orientales. Dans ce paysage, c'est la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 qui a marqué la véritable rupture. Avec l'effondrement du bloc communiste en Europe, **l'obsession des frontières** a pu se relâcher.

Le problème est que, dans le même temps, les progrès de la construction européenne ont conduit à l'effacement, voire à **l'oubli des frontières**. Ces frontières ont été abolies au sein du marché unique et de l'espace Schengen, sans que notre pensée et notre action politique se soient pleinement adaptées à ces changements.

**La politique transfrontalière est pourtant un enjeu primordial.** A l'échelle européenne, c'est un tiers de la population qui vit le long des frontières des 27 Etats membres. En France, **ce sont 10 millions de personnes qui sont concernées et 330.000 Français qui franchissent chaque jour la frontière pour aller travailler.**

C'est dire que nos frontières ne sont plus des lignes de démarcation, mais des lieux de passage, d'échange et d'enrichissement mutuel. **Il nous faut donc passer de la « frontière-coupure » à la « frontière-couture », voire à la « frontière-soudure ».** Pour le dire avec les

mots du traité de Lisbonne, il nous faut désormais placer la **cohésion territoriale** au cœur de l'action politique de l'Union européenne.

b) Vous le savez, j'attache une grande importance à la promotion des échanges transfrontaliers. C'est pourquoi **j'ai souhaité que nous comblions une lacune : l'absence d'une véritable politique transfrontalière au niveau national.**

Sur cette question, le Premier ministre a confié, à mon initiative, la rédaction d'un rapport à une **mission parlementaire** composée d'Etienne Blanc, député de l'Ain, de Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, qui nous fait l'honneur et l'amitié de sa présence parmi nous, et de Marie-Thérèse Sanchez Schmid, députée européenne.

La mission a déjà produit un **rapport intermédiaire**, dont les grandes lignes ont pu être évoquées aujourd'hui. Le **rapport final** est attendu pour la fin de ce mois.

Sans revenir sur les échanges que vous avez eus avec Fabienne Keller sur ces travaux, je pense et je souhaite que **cette mission fasse des propositions fortes et novatrices, pour relancer la compétitivité de nos territoires, pour améliorer la vie quotidienne des frontaliers et pour repenser la gouvernance publique transfrontalière.**

Je sais que les parlementaires en mission ont pleinement conscience de ces enjeux et j'ai toute confiance dans le pragmatisme et l'ambition de leur rapport.

Pour approfondir et accompagner la réflexion, j'ai également organisé, sous le patronage du Premier ministre, un **colloque sur la politique transfrontalière de la France le 9 février dernier au Quai d'Orsay**. J'ai toujours pensé que c'est à l'écoute des acteurs du terrain, dans le dialogue, que l'on découvre les vrais problèmes et que l'on trouve les bonnes solutions.

C'est aussi dans cet esprit que je me suis rendu à de nombreuses reprises sur nos frontières, à Annemasse et à Genève, à Lille, en Belgique, au Luxembourg, à Mulhouse et à Bâle, à Sarreguemines et Sarrebrück, pour rencontrer et écouter nos concitoyens et nos voisins.

c) **De tous ces échanges et de ces nombreuses visites, je retiens deux choses : la perte de compétitivité de nos territoires frontaliers et les insuffisances de la gouvernance publique de notre politique transfrontalière.**

**S'agissant de la gouvernance, les difficultés sont réelles, mais elles n'ont, à mon avis, rien d'insurmontable.**

Je sais que les acteurs locaux souffrent de l'absence d'**une structure interministérielle au niveau de l'Etat central** qui puissent traiter l'ensemble des sujets et donner un visage à nos frontières. La situation est en train de changer et notre rencontre d'aujourd'hui en est la meilleure illustration.

Je constate également que, **pour organiser la coopération au niveau local, de nouvelles structures se développent**, comme les groupements européens de coopération transfrontalière (GECT), qui rencontrent un succès croissant. Ces structures, à la fois souples et opérationnelles, permettent d'intégrer toutes les dimensions de la vie transfrontalière, des transports aux soins de santé en passant par l'éducation et la formation. Il y a moins d'un mois, le 6 mai, j'ai eu la satisfaction d'inaugurer à Sarrebrück le nouveau GECT Saar-Moselle

en présence de M. Stephan Toscani, Ministre sarrois de l'Intérieur et des Affaires européennes. Ce projet, comme tant d'autres, témoigne de la vitalité et de la structuration croissante des initiatives transfrontalières.

En revanche, un autre constat me préoccupe. C'est le **creusement d'un écart de compétitivité défavorable aux régions frontalières françaises.**

**Dans le discours qu'il a prononcé le 11 mai lors de l'inauguration du Centre Pompidou-Metz, le Président de la République a souligné que « nos régions frontalières ne peuvent supporter, sans dommages définitifs, des contradictions législatives ou des distorsions de concurrence dont elles sont les premières à souffrir ».** Ce problème de compétitivité de nos territoires frontaliers est inquiétant. Pour moi, c'est la priorité.

## **2. Le temps de l'action est venu**

Pour répondre à ce défi, il nous faudra faire preuve d'audace et d'inventivité. Là encore, le Président de la République a su trouver des mots forts et justes. Le 11 mai, à Metz, il nous disait que **« l'unité de la France est faite »** et que **« ce n'est pas un drame si dans les régions frontalières on peut prévoir des dispositifs adaptés, plus souples qui permettent aux élus d'imaginer, au-delà de nos frontières, des systèmes de collaboration ».**

**Le cap est donné.**

a) **L'unité de la France est faite.** La vision du Président est à la fois courageuse et stimulante : « Pour la France qui s'est développée autour de sa capitale, effrayée pour son unité, c'est un message d'optimisme de voir que notre pays n'a plus peur pour son unité et qu'il est capable d'imaginer son développement sur ses frontières et au-delà de ses frontières en partenariat avec nos voisins. Quelle preuve fantastique de confiance ! »

Vous le voyez, la volonté du gouvernement n'est absolument pas de recentraliser la gestion des relations transfrontalières ; son seul et unique souci est d'apporter son aide et son soutien pour contribuer à l'amélioration de la situation sur le terrain, à la demande, d'ailleurs, des élus. Comme l'a souligné le Président, « dans la France du 21<sup>ème</sup> siècle, quand une décision de coopération transfrontalière est prise, elle est prise en région, en territoire et le geste fondateur n'est plus un geste fondateur à Paris, il est un geste fondateur en région. »

**Pour aborder ces questions avec un œil neuf et constructif, il nous faudra, comme nous y invite le Président, nous adapter et anticiper.**

b) **Nous adapter à notre environnement** est un impératif. **Nous devons nous défaire de notre attachement aveugle aux dogmes qui nous paralysent et nous minent.** Je n'ai pas besoin de multiplier les exemples. L'actualité nous en fournit chaque jour son lot.

Hier, sans la **création d'un mécanisme de solidarité financière révolutionnaire**, l'euro serait mort sous les attaques spéculatives des marchés financiers : nous devons le salut de la Grèce et de l'euro à la créativité de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel.

De la même manière, demain, sans un **report de l'âge légal de la retraite**, à l'image de plusieurs de nos partenaires européens, notre système protecteur de retraites mourra asphyxié sous les dettes.

**L'adaptation, sur tous les fronts, c'est, dans un monde qui change et qui ne nous attend pas, la condition de la survie et du progrès.**

Pour revenir à nos frontières et à la nécessité de s'adapter face aux défis de nos régions frontalières, je voudrais évoquer avec vous la **situation emblématique de l'aéroport de Bâle-Mulhouse**. L'enjeu est simple : il s'agit de préserver la compétitivité des entreprises qui menacent de se délocaliser en raison des charges qui pèsent sur elles. Pour avancer sur ce dossier prioritaire, et il nous faut faire vite, **je viens d'adresser le 21 mai une lettre à Mme Calmy-Rey, Conseillère fédérale suisse, pour lui faire part des intentions du gouvernement français**. Pour préserver la compétitivité de l'aéroport et des entreprises qui y sont implantées, **je me suis engagé, au nom du gouvernement français, à travailler rapidement avec les autorités suisses à l'aménagement du droit applicable aux employés des sociétés installées dans l'enceinte de l'aéroport**.

c) Un mot sur la **nécessité d'anticiper**, ensuite, parce qu'il nous revient de préparer l'avenir. A mes yeux, les questions transfrontalières, que nous traitons aujourd'hui, sont un laboratoire de l'Europe de demain. Vous le savez, vous le vivez, les difficultés rencontrées sur nos frontières sont les révélateurs de questions que nous devons régler à l'échelle européenne. Je ne prendrai qu'un exemple, celui de la **compétition fiscale et sociale**.

Au fil de mes déplacements sur nos frontières, une image s'est imposée à moi : celle d'une France qui se désindustrialise, d'un côté, face à des pays voisins où se concentrent les industries, les services et les emplois, de l'autre. L'explication de cette division de l'espace est simple : les régimes fiscaux et sociaux de nos voisins sont plus favorables pour les entreprises.

Mais cette division des rôles, habitat d'un côté, économie de l'autre, n'est pas soutenable sur le long terme : les richesses générées par les entreprises se concentrent chez nos voisins tandis que les dépenses de services publics sont supportées par l'Etat et les collectivités françaises.

Pour remédier à ces disparités, il nous faut définir un **cadre fiscal et social plus attractif pour nos territoires frontaliers**. C'est l'objet des travaux que je conduis actuellement sur l'aéroport de Bâle-Mulhouse, comme des travaux que je suis avec M. Mercier sur l'opération d'intérêt national d'Alzette-Belval.

Paradoxalement, l'Europe, qui devait constituer le creuset de la convergence de nos économies, en a révélé et exacerbé les disparités. La solution, nous la connaissons et la France la défend avec constance : elle réside dans **un minimum de convergence fiscale et sociale**. Cette position, qui suscitait il y a peu, une levée de boucliers chez beaucoup de nos voisins, fait aujourd'hui l'objet de débats et de propositions. Le récent rapport Monti plaide en ce sens. Vous le voyez, la frontière est le laboratoire de la construction européenne.

A vos côtés, ce n'est rien de moins que l'image de l'Europe de demain qu'il nous revient de commencer à dessiner.

Je vous remercie.